

# 100<sup>ème</sup> vélo-école du réseau FUB :

## focus sur ProVélo91

*Militant pro-vélo, Benoît Carrouée a quitté son travail de chercheur en agronomie pour devenir Educateur mobilité à vélo.*

### **Pourquoi as-tu choisi de te lancer à titre professionnel ?**

Arrivé en banlieue parisienne il y a 30 ans, je me suis investi dans des activités pro-vélo. Nous avons créé en 2002 la Fédération pour les circulations douces en Essonne (FCDE), plein d'enthousiasme dans un contexte porteur. J'ai vécu l'amélioration spectaculaire de la mobilité à vélo sur Paris et en parallèle l'effondrement de la pratique du vélo en grande banlieue<sup>(1)</sup>. La concertation avec les collectivités locales a souvent été frustrante. Nous avons pris conscience qu'agir seulement sur les infrastructures cyclables était insuffisant. En 2015, j'ai eu envie de faire de cet engagement militant une activité professionnelle à plein temps. J'ai dû opter pour le statut d'auto-entrepreneur. Le complément d'ARE (Aide au Retour à l'Emploi) me permettait de prendre certains risques pour me lancer.

### **Comment t'es-tu formé à ce métier ?**

Je n'avais pas d'expérience, juste une attirance après avoir lu des témoignages sur les premières vélo-écoles. J'ai décidé de me former en passant le Certificat de qualification professionnelle d'Éducateur mobilité à vélo. J'ai acquis de bonnes bases théoriques et pratiques, surtout pour des groupes d'enfants. Ma vraie expérience de formation d'adultes, je l'ai acquise avec des stages pratiques à l'AICV à Paris, à la vélo-école de Brunoy et dans une école de vélo FFCT.

### **Quelle pédagogie proposes-tu ?**

La même que dans beaucoup de vélo-écoles : un cycle apprentissage des fondamentaux pour les primo-débutants et un cycle de perfectionnement ou de remise en selle<sup>(2)</sup>. J'incite les élèves à poursuivre par un cycle conduite en ville et à terminer par un test de conduite en autonomie. Même si leur objectif de départ est la balade ou l'activité physique, cela me paraît indispensable de savoir rouler à vélo dans la circulation.

### **Quel bilan tires-tu de ta première année d'activité ?**

Du plaisir : l'apprentissage du vélo procure une forte gratification sur le plan humain. Il leur faut surmonter des peurs, voire une forme de honte de ne pas savoir faire du vélo comme tout le monde. La plupart de mes élèves sont des femmes, dont la majorité sont originaires d'Afrique noire, du Maghreb ou des Antilles. Celles et ceux qui trouvent les moyens de venir dans une vélo-école sont très motivés, et deviennent vite des amis. On les retrouve avec plaisir lors des balades familiales. En tant que formateur professionnel, cela ne suffit pas sur le plan financier. Je fais donc également des prestations en milieu scolaire et en entreprises.

### **Quel type de prestations en entreprise proposes-tu ?**

Pour l'instant, ce sont essentiellement des formations sur la sécurité à vélo. Les employeurs ont encore une vision accidentogène du vélo (lors de déplacements domicile-travail). Je préférerais aborder le vélo sous un angle plus positif, dans le cadre des Plans de mobilité en entreprise. Mais dans notre secteur, aucune entreprise n'a encore envisagé le vélo comme une carte à jouer pour résoudre les problèmes de mobilité. L'angle « sécurité » m'a amené à approfondir les questions d'accidentologie et à trouver les leviers pour améliorer la sécurité des cyclistes. J'ai pu mettre en valeur cette compétence pour la formation de livreurs à vélo : j'y ai découvert des cyclistes « ordinaires », qui passent des heures sur leur vélo, avec beaucoup de marges de progrès en termes de sécurité. Une expérience passionnante. J'ai eu aussi l'opportunité d'assurer deux sessions de formation au brevet d'IMV (Initiateur mobilité à vélo) en 2017 : un challenge et le plaisir de nouer des contacts avec d'autres passionnés.

### **Avec ce changement de statut, comment a évolué ta relation avec les associations ?**

Avec les associations locales membres de la FCDE<sup>(3)</sup>, nous avons constitué un collectif. Nous partageons un local pour le stock de vélos et pour l'atelier d'auto-réparation animé par nos collègues bénévoles. Nous organisons des balades familiales, en complément de la vélo-école. Maintenant que nous ne sommes plus seulement une poignée de militants revendicatifs, les élus nous écoutent mieux et le compte Facebook de la mairie répercute les informations du nôtre.

### **Qu'est ce que t'apporte la FUB ?**

En tant que militant, puis en tant qu'auto-entrepreneur animant une vélo-école, ce sont surtout des informations, des outils et des échanges avec le réseau : listes de discussion, rencontres et formations thématiques. J'ai pu conduire des formations grâce à mes contacts locaux mais également grâce à la FUB et au réseau associatif dans son ensemble. Je suis demandeur d'outils de formation pour les personnes qui ont déjà un certain niveau de conduite, je pense en particulier aux professionnels à vélo. Comme on l'a fait pour les formations CQP EMV et IMV, si nous pouvions mettre au point un brevet pour les professionnels à vélo, qui comporte des compétences validées, cela rassurerait beaucoup les employeurs. Ce volet formation pourrait d'ailleurs être intégré aux actions en faveur du vélo, dans le cadre des Plans de mobilité à mettre en place par les entreprises.

### **FUB**

<sup>(1)</sup> A Paris, les déplacements à vélo ont été multipliés par près de 10 en 20 ans de 1991 à 2010. A l'inverse, en Grande Couronne, ils n'ont cessé de reculer jusqu'au début des années 2000, à près de 1 % des déplacements. (sources : EGT).

<sup>(2)</sup> Pour les détails sur l'organisation des séances, [www.provelo91.fr](http://www.provelo91.fr) > Vélo-écoles.

<sup>(3)</sup> Dare-Dare, Se Déplacer Autrement dans la Région d'Evry, et La Roue Tourne à Ris-Orangis.

# Le réseau des vélo-écoles de la FUB en pleine croissance

*Afin de développer l'usage du vélo, il faut avant tout... savoir faire du vélo ! En quelques années, la FUB est devenue un acteur majeur de l'apprentissage de la mobilité à vélo. 25 vélo-écoles en 2009, 45 en 2015, 100 aujourd'hui !*

Il y a 30 ans, les associations FUB se caractérisaient par leur militantisme pour faire reconnaître les droits des cyclistes et pour favoriser l'usage du vélo au quotidien. Echanger avec les élus locaux est nécessaire, mais les associations locales diversifient leurs activités en répondant à la demande du terrain. Des ateliers d'auto-réparation de vélos et des vélo-écoles se développent. Sur cent vélo-écoles, la moitié conduit des actions en milieu scolaire ; trois quarts de ces structures s'adressent aux grands débutants (public en majorité féminin) ; certaines conduisent des actions auprès d'un public en situation de handicap. Les vélo-écoles forment également leurs équipes pour des interventions « vélo » auprès de salariés d'administrations ou d'entreprises, en proposant des séances de « remise en selle », sur la sécurité à vélo, un coaching personnalisé sur le trajet domicile-travail...

## Grande diversité des formateurs et des publics

Les moniteurs de vélo proviennent d'horizons divers. Jeunes, retraités, bénévoles, salariés d'associations, auto-entrepreneurs, tous ont la passion de transmettre et apprécient leur activité particulièrement gratifiante : les premiers coups de pédale constituent une victoire, partagée entre le moniteur et l'élève. Cette diversité est une force : les associations sont en mesure de répondre à la demande, au plus près du terrain. Cette constellation de femmes et d'hommes, avec des structures ayant chacune leur histoire, c'est le réseau FUB.

## Des formations de qualité pour avancer

Membre de l'Instance de coordination pour l'apprentissage de la mobilité à

vélo (CVTC, FUB, FFCT, MCF), la FUB a contribué à la mise en place du Brevet Initiateur mobilité à vélo. Ce brevet permet aux équipes d'acquies les bases de l'enseignement à la pratique du vélo. Le Certificat de qualification professionnelle Educateur mobilité à vélo a également été créé. Trois sessions de formation ont été organisées : deux à l'Institut français du vélo à Voiron (38) et une à la Maison du Vélo de Toulouse (31).

## Un réseau informé et outillé

Afin de permettre au réseau d'échanger, de se rencontrer, de mieux saisir les enjeux de l'actualité et de bénéficier de retours d'expériences, plusieurs journées de rencontres sont organisées, à destination des bénévoles et salariés, investis dans les activités d'apprentissage du vélo.

Grâce aux rencontres avec les vélo-écoles du réseau et au recueil des bonnes pratiques, la FUB a publié en 2017 le guide méthodologique « Gérer et animer une vélo-école ». De nombreux supports et outils pédagogiques sont disponibles sur [fub.fr](http://fub.fr) ou envoyés sur demande. La FUB collabore avec l'IFSTTAR dans le cadre du programme Nouveaux Cyclistes Urbains, qui se conclura par la mise à disposition de dispositifs d'apprentissage pour les cyclistes novices. Complémentaire du réseau des vélo-écoles existant, inspirée de l'expérience Bike Anjo, la plateforme de mise en relation entre moniteurs vélo bénévoles et « cyclistes débutants » sera intitulée Vélo-Coach en français. Le moniteur bénévole pourra, par exemple, accompagner une personne qui en fait la demande sur son trajet domicile travail, afin de lui transmettre les bons réflexes et de l'aider à prendre ses marques en utilisant le vélo au quotidien.

## Vélo-écoles

Visualiser géographiquement les 100 vélo-écoles membres du réseau de la FUB.

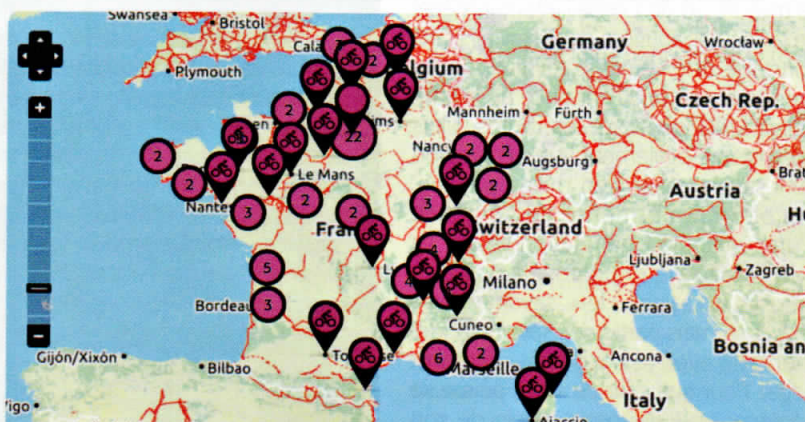
MEMBRES FUB

OPÉRATEURS DE MARQUAGE BICYCODE®

ATELIERS VÉLO

Localisation

10 km De Adresse complète, code postal ou ville



Carte des vélo-écoles sur [www.fub.fr](http://www.fub.fr)

## Une centrale d'achats et un label

Suite au lancement d'un partenariat entre la FUB et l'association du réseau Pro2Cycle, cette boutique en ligne permettra aux vélo-écoles et associations de se fournir en produits et équipements pour développer leurs activités d'apprentissage du vélo. Avec l'émergence de nouvelles demandes (entreprises pour leurs salariés, parents pour que leurs enfants sachent se déplacer à vélo en sécurité), nous allons travailler collectivement à l'élaboration d'une charte des vélo-écoles (quelle est l'identité du réseau des vélo-écoles ? Comment faire partie de ce réseau ?), ainsi qu'à la création d'un label. Ces démarches permettront de souder le réseau, de valoriser son expérience et sa montée en compétences. Un label permettrait une meilleure reconnaissance et une plus grande visibilité auprès du grand public. Par ailleurs, la FUB met en relation les formateurs diplômés et les associations locales qui souhaitent former leurs équipes. Un groupe de travail sera lancé au printemps 2018 sur ces thèmes et des décisions seront prises par le réseau lors de la Journée nationale de rencontre des vélo-écoles en novembre 2018 à Avignon.

## L'apprentissage en milieu scolaire généralisé

La mesure 10 du Conseil interministériel de la sécurité routière du 9 janvier 2018 constitue une véritable révolution. Les médias ont retenu l'annonce de la limitation à 80 km/h sur les routes. Mais elle instaure également la généralisation du « savoir rouler » en milieu scolaire, qui pourrait permettre l'émergence d'une véritable « génération vélo ». La FUB l'avait rêvé et proposé à de nombreuses occasions : le « savoir rouler » fera désormais partie des savoirs fondamentaux avec le savoir lire, écrire et nager. Pour que chaque élève puisse se déplacer en autonomie à vélo de son



B. Carrouée

domicile au collège à l'entrée en 6<sup>e</sup>, la FUB insiste sur la qualité de l'apprentissage du vélo. Le cursus devra permettre l'acquisition de connaissances, de compétences techniques, d'habiletés et de bonnes attitudes, avec une douzaine de séances dans la cour d'école puis à l'extérieur.

## Former les formateurs

C'est un énorme chantier qui se présente. Les compétences techniques peuvent être acquises dans la cour (équilibre, freinage, pilotage, mécanique), mais il est nécessaire d'organiser au moins autant de séances à l'extérieur. La FUB a d'ores et déjà partagé ces préconisations avec les différents ministères. Les différents acteurs doivent s'accorder sur le socle de compétences

à acquérir. Le « savoir rouler » sera ensuite mis en place au sein des établissements scolaires, via l'Education Nationale. La FUB a un rôle à jouer, notamment dans la formation des formateurs (issus des associations du réseau, intervenants extérieurs, diplômés de la filière cyclisme, éducateurs diplômés et/ou les professeurs des écoles, ETAPS, ...).

L'année 2018 sera une année décisive pour le développement de la pratique du vélo. Toutes les associations sont invitées à se mobiliser pour participer à la naissance d'une nouvelle « génération vélo ». Et si vous décidiez de lancer votre vélo-école ?

**Bernadette Caillard-Humeau**  
et **Nicolas Dubois**

## Le programme Alvéole : déjà 13 vélo-écoles engagées

Depuis son lancement en 2017, le programme Alvéole a permis à 13 vélo-écoles de financer leurs activités d'apprentissage du vélo à destination des locataires des parcs de logements sociaux. Le programme incite les bailleurs sociaux à rénover des locaux vélos et met ces derniers en relation avec la vélo-école la plus proche.

Témoignage : Pignon sur Rue collabore avec Est Métropole Habitat à Vaulx-en-Velin (69) et en partenariat avec l'association A Vaulx'elles qui accompagne des femmes non-francophones au développement de leurs compétences linguistiques et de leur activité professionnelle. Nadia Plasse, présidente de l'association, déclare : « le vélo leur donne l'équilibre, confiance en elles et leur permet de se rencontrer. Plusieurs femmes m'ont déjà fait part de leur souhait d'acheter un vélo ! ». Neil, moniteur bénévole à la vélo-école, explique : « les premières semaines, nous sommes allés dans des lieux fermés à la circulation près de chez elles pour apprendre les bases du maniement du vélo, puis chaque semaine nous allons un peu plus loin, et au fur et à mesure nous circulons en ville. Elles reprennent confiance en elles grâce au vélo. »

Le programme Alvéole est prolongé jusqu'à fin 2018, dernière chance pour le développer sur votre territoire !